### ART. PREMIER N° 63

# ASSEMBLÉE NATIONALE

1er avril 2021

FIN DE VIE -  $(N^{\circ} 4042)$ 

Commission	
Gouvernement	

Tombé

## **AMENDEMENT**

N º 63

présenté par Mme Ménard

-----

#### **ARTICLE PREMIER**

À l'alinéa 2, supprimer les mots :

« quelle qu'en soit la cause, ».

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de repli.

Ces mots n'apportent rien, il convient donc de les supprimer.